

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

Présents : Alain JAYR, Frédéric HAUPERT, Dominique LAURENT, Frédéric DESPIERRES, Cyril GROBON, Pierre MURAT, Stéphane ANTOINET, François DIAFERIA, Isabelle DAMIEN, Fabien POLI.

Excusés : Nathalie ALBERT.

Lecture et approbation du compte-rendu du 17 mai 2021.

1 – Vente EPF/Commune de Saint André le Bouchoux – autorisation signature acte authentique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal son courrier en date du 26 mai dans lequel la commune de SAINT ANDRE LE BOUCHOUX informait l'EPF son souhait solder le dossier n°17.01335.01. L'EPF ayant pris acte de la demande de la commune, il convient afin que l'acte de vente puisse être rédigé par le Notaire, de délibérer afin d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique de rétrocession par l'EPF.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte authentique de rétrocession par l'EPF ainsi que tout autre document nécessaire au dossier.

Présence de Philippe LAURENT et Eliane ROGNARD le 20 juin 2021.

Présence de Michèle RAMADE le 27 juin 2021.

Tous les membres du bureau devront avoir leur justificatif de vaccination ou test PCR négatif de moins de 48h avec eux.

En cas de test PCR positif, un remplaçant devra être trouvé en urgence par le membre du bureau concerné. Cette personne devant répondre à l'ensemble des obligations pour tenir le bureau de vote.

2 – Travaux cantine et périscolaire

Monsieur le Maire fait un état des lieux du projet :

- Les trois entreprises retenues ont été notifiées.
- Début des travaux prévu à partir de la Toussaint.
- Total des travaux : 21 128,75 € HT.
- Subventions : Région : 11 351,00 € HT (50 % du projet)
DETR : 7 946,00 € HT (35 % du projet).
- Monsieur le Maire reprendra contact avec les services de l'Etat car ce projet ne peut faire l'objet de plus de 80 % de subvention.

3 – Projet lotissement

Monsieur le Maire informe le Conseil du devis du géomètre concernant le bornage/division d'un montant de 2 997,00 € TTC. Un contact a été pris avec le Crédit Agricole pour le financement de ce projet : plusieurs sont à l'étude parmi un crédit lotissement, un prêt trésorerie ou un prêt à court terme.

4 – Travaux voirie

Seulement 2 des 3 entreprises ont répondu à la sollicitation de la commune :

- EUROVIA : travaux voirie Crétin et Chaffange : 21 838,50 € HT + Point à temps : 5 700,00 € HT.
- SOCAFL : travaux voirie Crétin et Chaffange : 11 343,00 € HT + point à temps : 2 180 € HT.

L'entreprise SOCAFL est retenue pour les travaux de voirie.

5 – Recrutement employé communal

A cette date, une seule candidature reçue. Un entretien va être planifié dès que possible avec ce candidat. Date limite de candidature : 15 juillet 2021.

5 – Paiement des heures complémentaire adjoint technique

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la demande de mise en disponibilité de l'adjoint technique à compter du 1^{er} août 2021. Compte-tenu que pendant la période estivale, le travail étant chargé, l'adjoint technique est amené à faire des heures complémentaires dues à la surcharge de travail.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à payer les heures complémentaires effectuées sur mai, juin et juillet avec le salaire du mois de juillet à l'adjoint technique.

6 – Repas du CCAS et du Conseil

Repas du CCAS : vendredi 23 juillet 2021.

Repas du Conseil Municipal : vendredi 27 août 2021.

7 – Questions diverses

- Monsieur Frédéric HAUPERT fait un compte-rendu du dernier conseil d'école où les effectifs sont à la baisse. Les principales activités ont été listées. A noter que l'école recherche les accompagnateurs pour les séances de piscine.
L'école de SAINT ANDRE LE BOUCHOUX est éligible au plan de relance numérique ce qui va permettre l'achat de 6 ordinateurs pour la classe de MS/GS/CP.
Le bac à sable devra être rempli pour la rentrée.
- Monsieur Frédéric HAUPERT fait un compte-rendu de la réunion Jeunesse avec la Passerelle. En projet, une rencontre « Jeunes du CM1 à la 3^{ème} » avec les jeunes du RPI pour les connaître et faire émerger un projet commun avec les 3 communes. Ce projet sera réalisé avec le soutien des professionnels Jeunesse de la Passerelle.
L'école de ROMANS va être sollicité pour présenter ce projet aux élèves de CM. La Passerelle coordonnera la rencontre avec les collégiens lors d'échange au sein du collègue Eugène Dubois.

Le Maire,